48e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 19 7 MAI 1931

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

ACTES DU SAINT-SIÈGE

(*Acta* n° 3, du 5 mars)

Actes d[illegible]. S. Pie XI

I. Message radiophonique adressé à l'univers entier le 12 février 1931, à l'occasion de l'inauguration du poste émetteur de la Cité du Vatican. Voici le texte latin officiel :

Ad universam creaturam

Qui arcano Dei consilio succedimus in loco Principis Apostolorum, eorum nempe quorum doctrina et prædicatio divino ad omnes gentes et ad omnem creaturam (Mt., XXVIII, 19 ; Mc., XVI, 15) destinata est, et qui primi in loco ipso mira sane ope Marconiana uti frui possumus, ad omnia et ad omnes primo Nos convertimus atque, hic et infra Sacro Textu juvante dicimus : Audite cæli quæ loquor, audiat terra verba oris mei (Cant. Moys. Deuter., XXXII, 1). Audite hæc omnes gentes, auribus percipite omnes qui habitatis orbem, simul in unum dives et pauper (Ps. XLVIII, 1). Audite insulæ et attendite populi de longe (Is., XLIX, 1).

Ad Deum

Sitque primum verbum Nostrum : Gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis (Luc, II, 14). Gloria scilicet Deo, qui dedit, in diebus nostris, potestatem talem hominibus (Mt., IX, 8), ut vere in fines orbis terræ verba eorum pertingant (Ps. XVIII, 5 ; Rom., X, 18) : et in terra pax, ubi pro Illo divino Redemptore Jesu legatione fungimur (II Cor., V, 20), qui veniens evangelizavit pacem, pacem iis qui longe et pacem iis qui prope (Eph., II, 17), pacificans in sanguine crucis suæ sive quæ in terris sive quæ in cælis sunt (Col., I, 20).

Ad catholicos

Nobis autem ad homines Nos convertentibus præcipit Apostolus, ut operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei (Gal., VI, 10). Juvat igitur Nos istos omnes imprimis alloqui, eos nempe, qui, utpote in dominicam familiam et in dominicum ovile Catholicæ Ecclesiæ recepti et viventes, Nos dulci Patris nomine compellant sacros Pastores et fideles, oves et agnos, quos omnes pascendos et regendos Nobis concredidit Pastor et Rex omnium Christus (Jo., XXI, 15 ; Mt., XVI, 19).

Ad hierarchiam

Vos inquimus conlaterales Nostros S. R. E. Cardinales, Patriarchas, Archiepiscopos, Episcopos, Prælatos et Sacerdotes per diversos hierarchiæ gradus sollicitudinum Nostrarum quotidianarum objecta præcipua, eosdemque laborum participes et adjutores. Rogamus et obsecramus, ut unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat (I Cor., VII, 20), et ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis (Eph., IV, 1) : pascite qui in vobis est gregem Dei, forma facti gregis ex animo (I Petr., V, 2) ; ut cum apparuerit Princeps pastorum percipiatis immarcescibilem gloriæ coronam (I Petr., V, 3). Interim autem Deus pacis, qui eduxit de mortuis Pastorem magnum ovium in sanguine testamenti æterni Dominum Nostrum Jesum Christum, aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem, faciens in vobis quod placeat coram se per Jesum Christum (Hebr., XIII, 20).

Ad religiosos

Nunc vos alloquimur filii et filiæ prædilectionis Nostræ, qui quæve charismata meliora æmulantes (I Cor., XII, 31) atque in fide sanctissimorum votorum et in religiosa disciplina totius vitæ nedum præceptis sed et desideriis consiliisque divini Regis et Sponsi obsecundantes, Ecclesiam Dei virgineo odore fragrantem facitis, contemplationibus illustratis, orationibus fulcitis, scientia et doctrina ditatis, ministerio verbi et apostolatus operibus in dies percolitis et augetis. Igitur vere cælestis et angelicæ vocationis participes (Hebr., III, 1), quanto prætiosiorem thesaurum gestatis tanto diligentiorem adhibeatis custodiam, non solum ut certam vestram vocationem et electionem faciatis (II Petr., I, 10), verum etiam ut in vobis, tamquam in servis apprime fidelibus et devotis, cor Regis et Sponsi consolationem et reparationem aliquam inveniat pro infinitis offensionibus et negligentiis quibus homines ineffabilem Ejus dilectionem rependunt.

Ad missionarios

Jam os Nostrum patet ad vos (II Cor., VI, 11), filii et filiæ in Christo carissimi, qui in missionibus orantes laboratis ad propagandam sanctam Christi fidem et Ejus Regnum dilatandum. Sicuti Apostoli ecclesiarum primi, ita et vos : in periculis, in multa patientia, in necessitatibus et tribulationibus (II Cor., I, 10 ; VI, 4) spectaculum facti (Hebr., X, 33) ; sicuti illi, ita et vos « gloria Christi » (II Cor., VIII, 23) ; vos qui in laboribus, sæpe etiam in vinculis et in sanguine vestro usque ad mortem certantes bonum et magnum certamen fidei et passionis (I Tim., VI, 12 ; II Tim., IV, 7 ; Hebr., X, 32) atque bonam confessionem confitentes, animas lucrifacitis et futurorum Christianorum semina seminatis. Salvete strenui milites Christi ! Sed et sacerdotes indigenas ac bonos catechistas, præcipuos fructus eosdemque participes laborum vestrorum salvere jubemus.

Ad fideles universos

Cor Nostrum dilatatum est ad vos (II Cor., VI, 11) quotquot estis Urbis episcopalis Nostræ et universi Orbis fideles ; præsertim autem ad vos, qui in laicatu constituti Nobiscum et cum venerabilibus fratribus Nostris Episcopis cumque Sacerdotibus in apostolatu laboratis, sicuti credentes primi, viri ac mulieres laborabant, quas propterea Apostolus commendat (Phil., IV, 3). Vos Dei populus et oves pascuæ ejus (Ps. XCIX, 3), vos genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis (I Petr., II, 9). Igitur modestia vestra nota sit omnibus hominibus et quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate et facite

(Phil., IV, 5, 8), ut in omnibus honorificetur Deus (I Petr., IV, 11).

Ad infideles et dissidentes

Ad vos etiam cogitatio Nostra et oratio Nostra convertitur qui a fide et unitate Christi adhuc abestis. Pro vobis enim quotidie offerimus preces et hostias Deo et Domino omnium, enixe petentes ut luce sua vos illuminet et vos ad oves quæ vocem ejus audiunt adducat et adjungat, et fiat unum ovile et unus Pastor (Jo., X, 16).

Iis qui præsunt

Cum autem omnibus debitores simus, ideo imprimis iis qui præsunt dicimus ut in justitia et caritate præsint, in ædificationem et non in destructionem (II Cor., X, 8), semper memores non esse potestatem nisi a Deo (Rom., XIII, 1) et Deo se rationem in judicio durissimo reddituros (Sap., VI, 6).

Iis qui subsunt

Iis autem qui subsunt dicimus ut non tamquam hominibus sed tamquam Deo obœdientes sint, scientes quod qui resistit potestati Dei ordinationi resistit ; qui autem resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt (Rom., XIII, 2).

Divitibus

Similiter divitibus et pauperibus dicimus. Divitibus quidem ut se tamquam ministros divinæ Providentiæ et bonorum ejus depositarios et dispensatores existiment, quibus pauperes ipse Christus Jesus commendavit et a quibus divinus Judex plus repetet quia plura habuerunt (Luc, XII, 48), divini verbi nunquam obliti : væ vobis divitibus ! (Luc, VI, 24).

Pauperibus

Pauperes autem enixe in Domino hortamur ut ad paupertatem Jesu Christi Domini et Salvatoris respiciant, atque exemplorum ac promissionum Ejus memores spiritualium divitiarum faciliorem ipsis acquisitionem ne negligant ; et etiam ad meliorem statum, prout eos licet, enitentes, bono et recto corde commendent se Deo et non extendant ad iniquitatem manum suam (Ps. CXXIV, 3).

Operariis et datoribus operum

Operarios et datores operum enixe rogamus, ut non hostili æmulatione et certamine, sed amico et fraterno fœdere juncti, hinc copias et directionem illinc operam et industriam conferentes, quod justum est quærentes, quod justum est dantes, proprium quorumque et commune simul bonum in tranquillitate ordinis operentur.

Afflictis, etc.

Ultimum in executione sed primum in intentione et in affectu cordis, ad vos venit verbum Nostrum, qui in infirmitatibus et doloribus, in ærumnis et tribulationibus estis, maxime qui talia ab inimicis Dei et humanæ consortionis patimini.

Orationes Nostras et auxilia pro posse nostra offerentes atque omnium caritati vos commendantes, in persona, quam gerimus, Christi vobis dicimus : Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos (Mt., XI, 28).

Restat ut Urbi et Orbi, atque omnibus in eis habitantibus benedictionem Apostolicam impertiamus, quod et facimus in nomine † Patris et Filii † et Spiritus † Sancti. Amen.

II. Lettre apostolique *Antoniana solemnia*, du 1er mars 1931, à Mgr dalla Costa, évêque de Padoue, pour le 7e centenaire de la mort et de la canonisation de S. Antoine de Padoue :

Antoniana sollemnia, quæ feliciter hoc anno aguntur, septingentesimo scilicet ex quo Patavinus Thaumaturgus piissime obiit, quæque per proximum producentur annum ad illius diei memoriam recolendam, quo die, septimo item ante sæculo, sanctorum cælitum numero ipsemet adscriptus est, ita profecto habitum iri confidimus, ut non parum eadem ad pietatem fovendam conferant et ad animarum salutem procurandam. Novimus enim duo istic, in sede honoris tui, constituta esse Consilia ut sacræ hujusmodi profanæque celebritates actuose apparentur diligenterque provehantur ; quibus quidem Consiliis non modo quotquot ex insigni Assisiatis subole hunc sanctitatis florem venerantur sui Ordinis ornamentum et decus, sed civitatis etiam moderatores primoresque, nobilissima quadam animorum contentione, suam sunt operam ultro libenterque navaturi. Ac novimus itidem te, venerabilis frater, ad singulos catholici orbis Episcopos dedisse litteras, ut eosdem omnes ad hanc faustitatem participandam et in sua cujusque diœcesi promovendam fraterno animo invitares.

At si opportunum est ubique rem agi, multo quidem opportunius ut, quemadmodum Patavii, ita in Lusitana Republica, ac præsertim Ulissipone, unde noster ortum duxit, peculiaria edantur pietatis testimonia effusioresque lætitiæ. Quam ob rem libentissime accepimus dilectum filium Nostrum, Patriarcham Ulissiponensem, faventibus omnibus cujusvis ordinis civibus, consilium iniisse sæcularia hæc in Antonii honorem sollemnia in sua patria peragendi. Et gaudium auxit Nostrum nuntius, qui ad Nos haud ita pridem perlatus est, hæc, amico quodam fœdere, ita esse celebranda, ut delecti viri, veluti Patavinæ civitatis legati ad principem Lusitaniæ urbem, fausta hac occasione, mittantur, atque hinc nonnulli item Patavium concedant, qui inibi, per sollemniores dies, Lusitanorum partes sustineant. Cur igitur spem non foveamus bonam fore ut Antonius, ubique communibus impensisque precibus in auxilium advocatus, christianam fidem caritatemque in animis alat et sectatores suos e terrenis hujus vitæ fluxisque rebus ad cælestia excitet ac sempiterna ? Cur pro certo non habeamus non modo in privatos homines, sed in civilem etiam consortionem beneficia non pauca inde esse profectura ? Quemadmodum enim noster procellosam ætatem suam, profligatis passim moribus infectam, christiana collustravit sapientia ac veluti suæ virtutis suavitate perfudit, ita omnino sperandum ut in plurimorum mentes animosque per sacra hujusmodi revocatus, sæculum quoque nostrum — Dei æternæque beatitatis sæpenumero immemor, voluptatum æstu usquequaque jactatum, humanæque amplitudinis incomposite cupidum — ad ea, majora quidem ac nobiliora, ad quæ nati comparatique sumus, excitet exemploque suo alliciat.

Attamen, ut ejusmodi spei votisque Nostris effectus feliciter respondeat, omnino opus est, non modo externa haberi sollemnia honoresque Thaumaturgo Patavino tribui, sed omnes etiam, qua maxima possunt contentione, eniti ut præclara ipsius virtutum ornamenta intueantur et ad imitandum sibi proponant. Quam ad rem aptissime S. Augustinus admonet : « Charitas ubi fuerit necesse est ut operetur ; fides ipsa per dilectionem operatur [1]. »

In comperto quidem est, venerabilis frater, fere omnes e christiana plebe incensiore quodam populari cultu Antonium prosequi ad eumque plurimas admovere preces ; at nonne eo præsertim consilio id faciunt, eaque potissimum de causa, ut ab ipso temporalia beneficia, miranda sæpe ac prorsus prodigiosa, impetrent, quandoquidem, eximia ejus sanctitudinis gesta plerumque ignorantes, nihil aliud in Antonio nisi Thaumaturgum cognoscunt atque suspiciunt ?

Apostolico igitur officio, quo divinitus fungimur, consentaneum putamus præcipua hujus sanctitatis

[1] *In Ps. XXXI*, 6.

heroïs adumbrare virtutes animique lineamenta, Nostram facientes illam, quam in liturgia ecclesiastica legimus, sententiam admonitionemque : « Imitari non pigeat quod celebrare delectat [1]. » Ac tuum erit, venerabilis frater, eorumque omnium, e sacrorum præsertim administris, qui peculiari quodam studio Antonium prosequuntur, quæ Nos per has Litteras breviter attingimus, vobiscum in animo commentari diligenter et ceteris, pro vestro cujusque munere, inlustrare atque in exemplum proponere.

« In viris præclarissimis — ita decessor Noster f. r. Leo XIII — quorum virtute recteque factis egregium decus Lusitaniæ partum, merito cum laude maxima censendus est Antonius, Patavinus ex loco obitus cognomento dictus. Cujus cum patratorum prodigiorum fama latissime ad omnes populos pervagarit, Lusitani nominis gloria ubique percrebuit, primas honoris ejus ferente Ulissipone, quæ hominem sanctissimum suis civibus adnumerat [2]. »

Illic siquidem noster inlustri genere natus, ut erat ingenio præstantissimus et copia rerum non minus quam nobilitatis gratia pollens, talem suæ vitæ cursum prospicere et quasi præcipere poterat, ut nulla sibi nec voluptatum gaudia nec humanæ gloriæ nomen atque emolumenta defutura esse viderentur. Nihilo setius hæc omnia, paterna nempe bona, futuræ amplitudinis auspicia cupiditatumque invitamenta, in primo ætatis suæ flore, læto grandique animo reliquit atque veluti ab se generose excussit, ingrata quasi pondera, quibus suus ad cælestia adscensus præpediretur. Itaque humile Congregationis Canonicorum S. Augustini sagum primo demisse petiit, ac deinde, majoris perfectionis appetens, nascens Seraphici Ordinis institutum impenso animi ardore ingressus est. Quo quidem in vitæ genere ita continenter profecit, ut ad altissimum virtutum omnium fastigium, citatiore cotidie gradu, contendere videretur. In his vero sanctimoniæ ornamentis, quibus omni ope ac studio animum exornabat suum, ille imprimis elucet absolutissimæ castimoniæ nitor, ob quem, quasi angelus in humana concretione degens, ab omnibus magna cum admiratione suspiciebatur. Non quin Antonius noster cupiditatum illecebras senserit, non quin pravas illas expertus sit sensuum animique impulsiones, quæ, ut omnes norunt, ex collapsa per originalem labem natura, quasi hereditas tristissima, oriuntur et universum afficiunt humanum genus ; immo etiam litterarum monumenta referunt, ipsum, in juvenili adhuc ætate, eam in membris suis insitam conquestum esse aliam legem, repugnantem legi mentis suæ, quam Apostolus gentium vehementer lamentabatur (Rom., VII, 23). Attamen tam acriter eidem repugnavit, tamque diligenter, ut libidinis motibus incompositisque naturæ viribus coercitis sedatisque, niveum pudicitiæ florem illibatum servaverit. Et quisnam poterit verbis effingere superna illa gaudia, quæ, ob partam ejusmodi victoriam, juvenis castissimi totum perfudere animum ? Nec cælestia tantum oblectamenta, veluti præmium optatissimum ob despectas ac domitas suorum sensuum fallacias, assecutus est Antonius, sed eidem etiam licuit illius, qui « pascitur inter lilia » (Cant., II, 16), et conspectu perfrui et blanditiis suavissimis delectari. Siquidem, ut memoriæ proditum est, cum noster in conclavis sui recessu umbratilem vitam ageret, vel precibus Deo instans, vel sacrarum vacans litterarum studio, quodam die, de improviso, e supernis sedibus descendit, luce circumfusus fulgidissima, Jesus Infans, leniterque arridens, non modo se eidem conspiciendum dedit, sed puerili manu illius collum circumplexus, et oscula cum blandimentis dare et accipere visus est. Quapropter, in mirandi hujus eventi memoriam, hac etiam ætate nostra, Patavini imagines ita finguntur, ut Franciscalem eædem juvenem sanctissimum, altera tenentem manu candidissimum lilium, innocentiæ suæ indicem, altera vero divinum Puerulum ad sinum ardenti complexu prementem, apte quidem ac significanter, populari pietati proponant.

Jamvero consentaneum ducimus, eo scilicet consilio ut omnes, rem meditando, in usum cujusque suum deducere non neglegant, exquirere quibusnam artibus quibusque rationibus et pudicitiam suam integram Antonius servare et sanctitatis apicem attingere potuerit. Qua in re, primum christianam noster persecutus est humilitatem animique demissionem, quæ, cum omnium virtutum fundamentum sit, modo desit, jam nullus potest perfectionis viam fidenter ingredi, nedum ad ejus adeptionem pervenire queat. Quamvis enim ipse omnibus admirationi esset, et a Seraphico Patre ac Magistro « episcopus » honoris ergo nuncuparetur, se tamen servum inutilem existimans, non altiora munera dignitatesque aucupari, sed viliora potius beatamque solitudinem consectari sollemne habebat. At vero minime putandum ejusmodi humilitatis studium ex enervata ejus indole animique debilitate oriri ; quod quidem hodie nonnulli, humanæ fortitudinis præstantiam plus nimio efferentes, de catholicæ Ecclesiæ heroibus inconsulte temereque disserentes, effutiunt ac perperam commentantur. Non una enim occasione Antonius, prout res postulabat, animose fortiterque fecit ; ut exempli gratia, cum Ezelinum a Romano — imperiosum illum violentumque principem in Patavinam finitimasque civitates tyrannico dominatu sævientem — coram adiit ac, justitiæ caritatisque nomine, pacem digladiantibus populis conciliare, pluribusque civibus, custodiæ vinculisque mandatis, libertatem impetrare contendit. Ex quo profecto clare elucet, christianæ humilitatis usum non animi vigorem diminuere atque extenuare, immo potius augere quam maxime.

Aliæ præterea sunt artes rationesque, quibus Antonius pudicitiam suam custodire tutam et perfectissimam assequi morum sanctimoniam enitebatur. Divitias scilicet ipse contemnere ab iisdemque suum abalienare animum, Assisiatis vestigiis insistens, qui mystica iniit cum evangelica paupertate sponsalia ; omnibus fere vitæ commodis se abdicare, ac non modo se terrenis hisce rebus pro viribus exsolvere, sed etiam semet ipsum abnegare ut expeditius Deo vacare famularique posset ; acerrimæ sensuum castigationi illecebrarum fugam adjicere diligentissimam ; atque præsertim, cum virtuti diffideret suæ, precibus interdiu noctuque ita instare fervidissimis, ut reapse dici queat totum ejus vitæ cursum veluti perpetuam fuisse ad Deum admotam supplicationem. Ipse siquidem probe noverat divina nos ope continenter indigere, quandoquidem « non sumus sufficientes cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est » (II Cor., III, 5). Quemadmodum enim tellus, si solis luce ac calore careat, squalens atque iners exsistit, ita hominum animus, nisi cælestis Numinis gratia, precibus impetrata, collustretur atque enutriatur, non pravis cupiditatum motibus obsistere, non fidem caritatemque alere, non denique potest sublimes illos adscensus facere, quibus ad nobilissima quæque contendat.

Quodsi, ad divini hortamenti normam « Oportet semper orare et non deficere » (Luc, XVIII, 1), suam precando caritatem in Deum exserere atque efferre non intermittebat noster, attamen, cum adventantem sibi mortem prospexisset, nihil jam aliud exoptabat, nihil consectabatur, nisi ut, procul ab hominibus fluxisque rebus omnibus, arctiore cum Deo consuetudine constanter uteretur atque recrearetur. Referunt enim eum, cum prope cœnobium *Campi Sancti Petri*, in silenti ac silvestri loco, amplissimam suspexisset arborem atque solidissimam, sibi in optatis fore dixisse, si inibi pensilis exstrue-

[1] Lect. IV ad Commune plurim. Martyrum.
[2] Epist. ad Card. Patr. Ulissip., 2 Maii MDCCCXCV.

retur cellula, in qua uni Deo mente animoque vacare et reliquum sibi liceret temporis spatium beatissime traducere. Cujus voti compos factus, cum ad nidulum sibi paratum lætanter adscendisset, angelicam ibi potiusquam humanam vitam aliquantisper peregit ; ac precando, contemplando, divinoque æstuando amore, sempiternam præsensit præcepitque beatitatem.

At si, ut adhuc scribendo persecuti sumus, tam eximiis virtutum laudibus enituit Antonius, nulla tamen sanctitatis nota magis præstitit, quam apostolici, quo flagravit, studii atque ardoris ; illius, inquimus, apostolici studii, quod, ut in interiore animi perfectione veluti fundamento consistit, ita ex eadem vim suam continenter haurit atque exprimit.

Siquidem, inde a primis religiosæ suæ vitæ annis, cum præclara comperisset Franciscalium protomartyrum gesta — qui, in Mauritania, barbaris illis gentibus catholicæ religionis cultum afferentes, sanguinem pro Christi nomine profudissent — apostolatus ac martyrii cupiditate æstuans, id enixe poposcit ut sibimet ipsi liceret et sacras ejusmodi expeditiones participare et sua opera suoque, si opus esset, cruore Jesu Christi regnum producere atque amplificare. Veruntamen, rem adeptus, cum ad Africæ oras appulisset, febri illico correptus, ob devexam valetudinem in patriam remeare coactus est. At navis, quæ in Lusitaniam contendisset, adverso vento compulsa, Italiæ litora attigit ; Italiæ, dicimus, quæ a novo hujusmodi caritatis apostolo divinique verbi præcone, non sine cælesti nutu, pervaganda ac collustranda erat. Hic enim potissimum apostolica ejus vis ac navitas inclaruit, hic impensissimi ab eo exantlati labores ; at in Galliæ etiam provinciis bene multis, quandoquidem omnes Antonius — Lusitanos nempe suos, Afros, Italos, Gallos, quotquot denique catholica veritate indigere intellexisset — nullo habito gentis nationisque discrimine, actuoso studio suo complectebatur. In hæreticos autem, Albigenses scilicet, Catharos et Patarenos, eo tempore pæne ubique furentes ac germanæ fidei lumen in christifidelium animis restinguere conantes, tam strenue feliciterque decertavit, ut « hæreticorum malleus » jure merito nuncuparetur. At vero, si sublimi quadam eloquentiæ vehementia atque acerbitate in hæreses omne genus in pravosque mores ferebatur, in obcæcatos tamen omnes, qui evangelii lucem appeterent, in devios, qui ad veritatis semitam contenderent, in « prodigos » denique « filios », qui cælestis Patris veniam complexumque percuperent, paternum omnino gerebat animum.

In concionando autem, non populi favorem, non divitum primorumque gratiam, non inanem hominum plausum gloriolamque aucupabatur ; neque doctrinam præferebat venditorumque more jactabat suam, sed divinam illam, quam e diuturna sacrarum Litterarum lectione suxerat sapientiam, studiose diligenterque inlustrabat.

Non mirum igitur si a decessore Nostro f. r. Gregorio IX « Arca Testamenti », honoris causa, appellabatur ; non mirum, si tantam civium multitudinem, vel errantem, ad frugem bonam reduxit, vel fide caritateque torpentem, ad virtutum adeptionem sua voce suoque exemplo excitavit. Quamvis enim, ut diximus, non plausum quæreret hominumque gloriam, auditorum tamen animos ita sibi devinciebat, ut diu multumque iidem, temporis laborisque immemores, in eum concionantem intenderent, ejusque oratione perculsi atque commoti, et suorum scelerum horrore perstringerentur, et ad cælestia adipiscenda bona vehementer exardescerent. Cumque fama mirabilis hujus evangelicæ veritatis præconis longe lateque percrebresceret, non modo e propinquis regionibus, sed e longinquis etiam urbibus, oppidis viculisque ingens ad eum multitudo catervatim confluebat, eidemque ita circumfundebatur, ut vix postremos hominum ordines incensissima oratoris vox pertingere posset. Videre erat milites, parumper saltem, arma deserere, agricolas arva, mercatores tabernas, artifices denique officinam cujusque suam, ut eum alloquentem audirent ; atque profecto, in sua quisque reversus, ad perfectioris vitæ institutum sese non tam vocatum, quam allectum experiebatur. Neque defuere apostolico huic concionatori mira illa signa atque portenta, quibus Deus, in gravioribus præsertim tempestatibus, Ecclesiam suam sustinere, suorumque præconum doctrinam atque opera divinitus obsignare atque confirmare videtur. Per ea enim sæpenumero ei licuit non modo hæreticos, catholicis præceptis succensentes, pervincere eorumque prosternere molimenta, sed civium etiam odia simultatesque pacare atque componere. Quam ad rem idem decessor Noster Gregorius IX, in Litteris Decretalibus, quibus Antonium Patavinum ad Sanctorum cælitum honores evexit, hæc habet : « Ut... suæ (Deus) virtutis potentiam mirabiliter manifestet, et nostræ salutis causam misericorditer operetur, fideles suos, quos semper coronat in cælo, frequenter et honorat in sæculo, ad eorum memorias signa faciens et prodigia, per quæ pravitas confundatur hæretica, et fides catholica confirmetur, fideles mentis torpore discusso, ad boni operis excitentur instantiam ; hæretici, depulsa in qua jacent cæcitatis caligine, ab invio reducantur ad viam, et Judæi atque Pagani, vero lumine cognito, currant ad Christum, lucem, viam, veritatem et vitam [1]. »

Ad hoc igitur sanctitatis lumen, quo catholica gloriatur Ecclesia, venerabundi respiciant omnes, ad ejusque gesta atque virtutes suam enitantur componere vitam. Discant ab eo juvenes, ii præsertim qui in Actionis Catholicæ ordines adsciti sunt, ab hujus sæculi illecebris abhorrere et ad nobilissima quæque castum piumque animum erigere ; discant qui sacris Missionibus dant operam, adversis rebus non frangi, prosperis non efferri, constanterque apostolico flagrare studio ; sacri denique discant oratores et ex divinis Litteris suam haurire sapientiam et, sese Jesu Christi præceptis exemplisque alacriter conformando, ad gravissimum concionandi munus animum comparare suum. Ac potissimum cupimus ut, qui religiosæ vitæ institutum capessivere, atque imprimis qui ex inclyto sunt Assisiatis Ordine, iidem omnes hujus præclari Franciscalis familiæ decoris laudes egregiaque promerita, nobili quadam contentione, æmulentur.

Jam nihil reliqui est, venerabilis frater, nisi ut quæ, alia ex aliis, per sæcularia hujusmodi sacra, conlatis inter vos viribus consiliisque, peracturi estis, iis et bene precemur et felicem ominemur eventum. In quibus, peculiari placet gratulatione hortationeque prosequi Nostra, cum pias frequentissimasque fidelium peregrinationes per hunc et proximum annum ad gloriosum Antonii sepulchrum habendas ; tum duos illos cœtus septembri mense agendos, alterum Missionalium causæ, rebus alterum rationibusque socialibus provehendis ; tum denique Eucharisticum Conventum, quo Antoniana sollemnia, auspicato sane, ad suum vergent dignissimum exitum.

Faxit igitur Deus, Antonio ipso deprecatore atque auspice, ut quæ per has litteras, tibi quidem inscriptas, in christifidelium mentem redigere voluimus, ea intento ab omnibus reputentur animo et in usum actuosissime deducantur.

Cælestium interea munerum conciliatrix esto paternæque benevolentiæ Nostræ testis apostolica benedictio, quam cum tibi, venerabilis frater, tuis omnibus, iisque qui Patavium horum sollemnium causa conventuri sunt, tum nominatim dilectissimæ Seraphici Patriarchæ suboli universæ — studiosis præ-

[1] Litt. Decr. « Cum dicat Dominus, » 3 Junii MCCXXXII.

sertim mirabilis Basilicæ et sacrarum Thaumaturgi exuviarum custodibus — peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, die I mensis martii anno MDCCCCXXXI, Pontificatus Nostri decimo.

PIUS PP. XI.

S. C. des Rites

1° *Turin*, 18 juin 1930. — Reprise de la cause de canonisation du Bienh. Don Bosco (béatifié le 2 juin 1929).

2° *Milan*, 8 février 1931. — Décret constatant l'héroïcité des vertus du Serviteur de Dieu Contardo Ferrini (né 1859, † 17 octobre 1902), professeur d'Université à Pavie (voir *Ami* 1913, p. 1000 et suiv.)

Sacrée Pénitencerie (Section des Indulgences)

31 janvier 1931. — A l'instar de la concession accordée le 29 avril 1930 aux fidèles du rite ruthène (voir *Ami* 1930, p. 434), les fidèles du rite byzantin slave pourront gagner les indulgences du Rosaire en le récitant de la manière qui leur est propre.

Sacrée Rote Romaine

La S. Rote communique, comme tous les ans, la partie dispositive des jugements qu'elle a rendus dans le cours de l'année écoulée.

Le nombre de ces jugements pour 1930 est de 63 [1].

Sur ce chiffre, 55 jugements intéressent des causes de mariage.

Des 8 autres, 1 se rapporte à des incidents de procédure à propos d'infliction de peines : dans une cause de Vicence, la S. Rote accorde une instruction judiciaire demandée, et refusée, paraît-il, par la curie épiscopale ; elle refuse la réintégrande contre un décret de l'évêque du 15 février 1930 [2], et refuse aussi de prendre en considération des récusations de membres du tribunal épiscopal de Vicence [3]. Un autre jugement tranche un différend élevé entre le supérieur du couvent des Capucins de Los Angeles (Chili) et le curé du lieu, à propos de funérailles : le curé qui, sans doute, réclamait tous les droits perçus, n'a droit qu'à la portion paroissiale, ou quarte funéraire, probablement en raison de quelque élection de sépulture faite dans l'église des religieux.

Trois sentences intéressent des objets divers. L'une, dans le diocèse de Turin, précise les droits respectifs d'un chapitre de collégiale et du prévôt-curé. Une autre, pour le diocèse, confirme en partie, et en partie réforme, la sentence antérieure du S. Tribunal du 13 août 1925. C'est encore une question entre chapitre et archiprêtre-curé qui est ici résolue. La réformation de la sentence antérieure de la S. Rote a peu d'importance judiciaire. Elle porte sur deux points : sur l'un, en raison d'une renonciation faite par les chanoines sur leurs prétentions, et qui a pour objet de retirer la question particulière ; et l'autre sur un point d'accord : sans doute pour être plus certain que l'accord qu'il désirait entre archiprêtre-curé et chapitre se fera, le S. Tribunal remet la conclusion de cet accord aux soins de l'Ordinaire, et au cas où l'accord ne pourrait pas se faire sous les auspices bienveillants de cet Ordinaire, ce dernier décidera lui-même selon l'équité : sans doute les débats de la seconde instance ont-ils démontré au S. Tribunal que l'on ne pouvait pas attendre un accord des dispositions présentes et mutuelles des parties [1]. Enfin la troisième cause intéresse des questions de restitution. Le défendeur est condamné à restituer à un prêtre en tant que curé, 15.000 livres pour la vente indue d'une propriété donnée en fiducie par une pieuse dame, qui voulait qu'on élevât un asile sur les terres qu'elle donnait. Le défendeur devra, en outre, payer les intérêts de la somme qu'il restitue, au taux légal, depuis le jour du contrat de vente. Il est enfin condamné à payer, d'abord ses dettes reconnues, puis tous les frais des procès divers qu'il a occasionnés, sauf les honoraires des avocats [2]. Il garde toutefois vingt chandeliers et une croix (ou leur prix), que réclamait aussi le demandeur, débouté sur ce point.

Trois autres causes intéressent des droits de propriété. L'une concerne une vente de biens qui est déclarée nulle : elle avait été faite par un archevêque à des sœurs. Les biens indûment vendus et achetés doivent être rendus à l'archevêque, sous restitution du prix de vente, mais avec compensation des dépenses faites par les sœurs, et des dommages qui découlent pour elles de la restitution même. La seconde cause touche des biens, une maison et des meubles, laissés en fidéi-commis en faveur d'un asile d'enfants, et le jugement assure l'exécution du testament. La troisième est un appel d'une sentence du 6 août 1922 [3]. La sentence de 1930 témoigne du même souci que les deux précédentes de faire respecter les volontés des testateurs, tout en sauvegardant les droits de ceux qui ont fait, sur des biens, des dépenses, des améliorations, etc. Ces trois causes, bien qu'il n'en soit publié que le dispositif final de la sentence, ont un intérêt général qui n'échappera à aucun de nos lecteurs, pour l'application des canons qui

[1] On remarquera que ce nombre, un peu inférieur à celui de 1929 (voir *Ami* 1930, p. 328), est cependant considérable, et ne le cède en importance qu'à celui de cette même année (voir *Ami* 1929, p. 167, etc.).

[2] La considération de cette date démontrera que le S. T. juge parfois avec célérité.

[3] Nous connaissons au moins une Curie où il suffit de récuser un des juges nommés pour que ce juge soit immédiatement remplacé, sans autre forme. Nous souhaitons que ce jugement de la S. Rote Romaine contribue, à défaut des canons du Code, pourtant bien clairs, à donner à tous des idées justes et précises sur le point.

[1] On pourra trouver les dispositions du premier jugement de la S. Rote, dans les *Acta* de 1926, p. 105, n. XLIV.

[2] Trois avocats sont intervenus devant la S. Rote.

[3] Cette sentence antérieure n'émanait pas de la S. Rote Cf. *Acta Apostolicæ Sedis* 1923, p. 81-89, où aucune des causes jugées par le S Tribunal en 1922 ne peut se rapporter à cette question. D'ailleurs la S Rote indique généralement de façon claire, lorsque c'est le cas, que la sentence qu'elle vise est une sentence rotale.

intéressent les biens ecclésiastiques, l'exécution des dernières volontés, et la transmission des biens par fidéi-commis.

Les 55 autres causes se rapportent à des affaires matrimoniales. Ces affaires continuent ainsi à absorber la plus grande partie de l'activité de la S. Rote.

Ecartons tout de suite une cause de séparation, qui n'aboutit pas : la sentence déclare qu'il n'y a pas de raisons légitimes pour la séparation *thori, mensæ et habitationis*, qui était demandée. Il reste 54 causes pour les nullités de mariage. Mais sur ce nombre une cause est également encore à mettre à part. Il s'agit, dans une affaire de la province de Milan, d'un supplément de preuve que la curie de Pavie avait refusé et que la S. Rote déclare admissible, sous réserve, de droit du reste, des précautions que les lois générales prescrivent et précisent.

Il demeure ainsi 53 causes intéressant des cas de nullité de mariage. Sur ce nombre, 39 maintiennent la validité contestée du mariage, et 14 seulement déclarent le mariage nul. 24 causes étaient introduites par motif de crainte et violence : 13 mariages sont maintenus, 11 sont déclarés nuls [1]. 14 causes mettent en question le défaut de consentement : 12 mariages maintenus, 2 déclarés nuls. Une cause était motivée sur la crainte et le défaut de consentement : le mariage est déclaré valide. 5 causes étaient basées sur l'impuissance : 4 mariages déclarés valides, 1 reconnu nul. La clandestinité était invoquée 3 fois : les trois mariages sont déclarés valides. 4 causes faisaient intervenir une condition : les quatre mariages sont déclarés valides. L'affinité illicite au 1er degré était invoquée une fois : la validité du mariage est maintenue. L'empêchement d'honnêteté publique fournissait une cause : mariage valide.

On remarquera que, suivant la tradition ecclésiastique, le plus grand nombre de nullités provient des causes de *vis et metus*, et aussi qu'un redressement considérable est opéré par le S. Tribunal dans le sens de la validité du mariage dans les causes où intervenait le défaut de consentement. Ce défaut de consentement, dans les 15 causes de l'année 1930 où il était invoqué, provenait souvent, 9 fois, de l'apposition d'une condition touchant l'un des biens du mariage : l'exclusion des enfants, 6 fois invoquée, n'aboutit qu'une fois à une déclaration de nullité ; unité du mariage : une fois, mariage déclaré valide ; indissolubilité : 2 fois, mariages déclarés valides tous deux. Le défaut de consentement allégué *une fois* en raison de la démence prétendue du mari, n'est pas accepté par le S. Tribunal. Il en est de même, dans un cas aussi, pour le défaut de consentement basé sur l'ignorance de la nature du mariage.

Dans 3 des 5 causes d'impuissance plaidées, on demandait, au pis aller, la dispense *super rato et non consummato*. La demande n'est prise qu'une fois en considération.

On remarquera enfin que dans le total des 63 jugements de l'année 1930, 12 causes venaient en appel d'un jugement antérieur de la S. Rote même. De ces 12 sentences, 6 sont confirmées, 5 sont infirmées, et une est confirmée en partie et infirmée en partie. Ce dernier cas, dont nous avons précisé plus haut la portée, ne se rapporte pas à une question matrimoniale.

— Une seconde partie de la publication de la S. Rote porte, comme tous les ans, sur les causes tombées dans le cours de l'année par suite de divers accidents ou incidents de procédure. Ces causes sont au nombre de 30.

Sur ce nombre, 21 intéressent des causes matrimoniales. Les 9 autres regardent respectivement des questions de compétence, séparation, héritage, spoliation, réparation de dommage, calomnie, droits, diffamation, admission d'un mémoire d'accusation sur une question incidente de droit d'appel.

Comme il arrive fatalement, ces péremptions d'instances viennent surtout du désistement pratique des demandeurs qui pendant un an complet (dans l'une de ces causes durant deux ans) n'ont accompli devant le tribunal aucun acte de procédure : c'est le cas, en 1930, pour 18 causes.

5 causes ont cessé par désistement formel des demandeurs déclarant ne plus vouloir poursuivre l'appel, la partie adverse, le promoteur, ou le défenseur du lien ne faisant pas opposition à la péremption.

Deux fois, le S. Tribunal, qui devait juger sur commission pontificale, s'est trouvé dessaisi par suite de la révocation de cette même commission.

Une fois, le S. Tribunal a refusé de faire droit à un appel, et d'accorder ainsi le bénéfice d'une troisième instance dans une cause de nullité de mariage. Déjà deux sentences conformes pour la validité étaient intervenues, et aucune preuve nouvelle n'était présentée qui aurait pu mettre en doute la validité du mariage et justifier un troisième examen de la même cause.

Une fois, la demanderesse, dans une cause matrimoniale, a été déclarée contumace, et de cette déclaration découle normalement la péremption de l'instance, parce qu'elle a refusé d'obéir à deux décrets du Ponent du tour du S. Tribunal.

Une cause, du diocèse même de Rome, portait sur le refus, fait par l'official du Vicariat de Rome, d'admettre une demande en nullité de mariage. Sur les explications écrites fournies par cet official, le Ponent a clos l'affaire sans qu'on puisse savoir si le demandeur a été débouté, ou si l'official a admis la demande d'instance.

Une décision des auditeurs de Rote déclare qu'un demandeur n'est pas recevable dans un appel d'une sentence d'un autre tour du S. Tribunal, et la cause devient ainsi éteinte.

Enfin, un cas intéressant pour les défenseurs du lien dans les procès en nullité de mariage. Le dé-

[1] Voir, à ce sujet, ce que nous disions dans l'*Ami* 1930, p. 329.

fenseur du lien à l'officialité de Cracovie avait appelé d'une sentence de cette officialité déclarant un mariage nul, sur appel d'une sentence de l'officialité de Kielce, qui portait elle aussi une décision de nullité. Le défenseur du lien de la S. Rote ayant manifesté par écrit sa décision de ne pas prendre en mains cet appel et de ne pas le poursuivre, le Ponent du tour du S. Tribunal décrète l'appel abandonné, *appellatio deserta*, et déclare que les intéressés, en conséquence, sont libres de contracter un nouveau mariage.

Il nous paraît intéressant aussi de signaler la portée d'une de ces décisions de la S. Rote. Le Ponent de l'un des tours de ce S. Tribunal, le 12 août 1930, avait admis une renonciation d'appel faite par le demandeur. La partie adverse avait attaqué cette renonciation et y avait fait opposition, mais après les dix jours de la publication de la décision du Ponent. Sur les instances du demandeur qui avait renoncé à l'appel, le S. Tribunal maintient le premier décret, et déclare que cette opposition de la partie adverse est tardive, bien que le Code ne fixe pas de façon précise, au can. 1740, § 2, un temps utile pour l'opposition à une renonciation d'instance.

Le S. Tribunal admet ainsi pour ce cas l'interprétation donnée par la S. C. du Concile, *Romana et aliarum, De fatalibus ad recurrendum*, du 14 janvier 1924.

Il en ressort que les dix jours de temps utile déterminés pour l'appel judiciaire d'une sentence, par le can. 1881, s'imposeront de plus en plus pour toute sorte de recours, opposition à un acte judiciaire, et autres actes de ce même genre, lorsque le Code n'aura pas fixé précisément la durée de ce temps.

Commission Pontificale d'interprétation

29 janvier 1931.

Réponses à des doutes

Emi Patres Pontificiæ Commissionis ad Codicis canones authentice interpretandos, propositis in plenario cœtu quæ sequuntur dubiis, responderi mandarunt ut infra ad singula :

I. — De ecclesiæ consecratione

D. An vi canonis 323 Abbas *nullius*, charactere episcopali carens, ecclesiam in alieno territorio valide consecrare possit ex ejusdem Ordinarii licentia. — R. *Negative*.

II. — De substitutione chorali

D. An sub nomine *Canonici* vel *Beneficiarii*, de quibus in canone 419 § 1, veniant eorumdem coadjutores. — R. *Negative*.

III. — De consultoribus diœcesanis

D. An sub nomine *Sacerdotes*, de quibus in canone 423, veniant etiam Religiosi vel Religiosi sæcularizati. — R. *Negative*.

Datum Romæ, ex Civitate Vaticana, die 29 mensis januarii 1931.

P. Card. Gasparri, *Præses*.

I. Bruno, *Secretarius*.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Q. — Pour les besoins de mon ministère en milieux ouvriers, on m'a conseillé un livre intitulé : *Au-delà du marxisme*, par Henri de Man, in-8 de 406 p., édité chez Alcan en 1929. Mais il coûte 40 fr. Vaut-il vraiment la peine que je l'achète ? Une analyse substantielle me fixerait. Si vous pouviez me la donner...

R. — Ledit ouvrage français est la traduction d'un volume publié en allemand par un universitaire belge. Il est dur à lire, mais on est récompensé de ses peines : rien de plus pénétrant n'a été écrit contre le marxisme. On sait que ce système, qui constitue l'armature intellectuelle du communisme, pourrait se ramener aux cinq points suivants : 1° l'opposition des intérêts et le simple jeu des lois économiques (production, circulation, consommation des richesses) expliquent toute l'histoire humaine ; 2° les bénéfices des capitalistes sont un vol opéré sur la plus-value apportée par les ouvriers aux produits manufacturés ; 3° le capitalisme, en vue d'amener des salaires de famine, fait jouer la concurrence ouvrière, emploie des femmes et des enfants ; 4° le seul moyen efficace, c'est la guerre de classes : grouper les prolétaires pour la révolution sociale ; 5° l'accumulation des capitaux en quelques grandes entreprises prépare le communisme : le prolétariat mettra la main dessus par la force « accoucheuse des sociétés. »

C'est contre ces théories matérialistes et ce programme utilitaire et haineux que Henri de Man, qui a longtemps servi dans les rangs socialistes et même est demeuré loin de nous, multiplie les observations et exerce ses pénétrantes remarques psychologiques et même mystiques. Témoignage précieux : selon lui, la civilisation ne saurait se passer d'une échelle de valeurs morales absolues qu'il conviendrait de rattacher à ce Souverain Bien ineffable que les religions essaient de nommer... (p. 134). Un jeune parti socialiste allemand s'inspire de cette doctrine, exposée en France par M. André Philip, professeur à l'Université de Lyon.

I. — *Un Socialisme idéaliste*

« Je hais, dit-il, l'iniquité sociale et l'égoïsme bourgeois, ce qui m'amena à me séparer de mon entourage social dès mon adolescence. Travailler au profit d'un autre est une forme d'esclavage. Les ouvriers, par le syndicat, devraient participer à la détermination des conditions sociales et techniques du travail. Il faut les dégoûter des idéologies antireligieuses et les « désembourgeoiser » en leur proposant de contribuer joyeusement à refondre les idéaux de la civilisation, au lieu de les mobiliser simplement en vue de moins travailler et de mieux manger !... Il faut qu'ils cessent d'identifier richesses et bonheur. Nous voulons plus de justice, non par la violence qui

ne peut qu'engendrer d'autres violences, mais par la persuasion. Le socialisme doit se faire aimer pour sa beauté ! Même si le marxisme aboutissait selon son rêve, la vie serait plus confortable : mais c'est tout ! Ce tout est peu ! Un tel « idéal » n'a pu germer que chez des gens qui ne mangeaient pas à leur faim. Les joies bourgeoises désirées de tant d'ouvriers — là reste la vraie douleur de l'apôtre ! — ne suffisent pas. Le grand soir ressemble trop souvent chez eux à ces terrains de chasses — qui permettront une abondante mangeaille ! — dont rêvent les Peaux-Rouges. Sommes-nous donc beaucoup plus heureux que nos pères qui s'éclairaient au pétrole ?... »

Hélas ! le XIXe siècle a fait de la science une maîtresse au lieu d'en faire une servante. L'homme n'a pas pourtant qu'un estomac, il a un cœur et une conscience. La joie de vivre n'est pas dans les bombances d'un paradis terrestre ; elle est donnée à l'héroïsme qui se dépense à faire passer, selon les possibilités, l'idéal dans les faits sociaux. Un praticien réformiste vaut tous les phraseurs extrémistes. « J'estime plus un nouvel égoût en un quartier ouvrier qu'une nouvelle théorie de la lutte des classes » (p. 359).

Il faudrait que de bons salaires libérassent les ouvriers de leur adoration du dieu-argent. Si le socialisme n'a pas de buts plus élevés que le nationalisme, il est perdu... Trop bien s'adapter à son milieu, c'est se rabaisser ; le sage est un mécontent. Privilégiés, consacrez-vous aux déshérités : cela vous rendra meilleurs et plus heureux, même si lente est la réussite.

Le socialisme doit donc commencer par changer les jugements communément reçus au sujet du bonheur (ch. XVI).

Malgré quelques illusions, saluons ces pensées hautes et profondes. Qu'elles sont loin des idées révolutionnaires avides de sang, de ces instincts de la bête humaine que toute révolution mobilise pour monter à l'assaut, de cette ivresse qui livre les foules aux sombres puissances occultes et sacrifie tout idéal !

II. — *Origines bourgeoises du Socialisme*

Le socialisme, observe H. de Man, n'est pas sorti du cerveau des prolétaires, bien qu'il leur soit favorable ; il n'est pas né de l'intérêt de ceux-ci mieux compris, mais de l'idéalisme de penseurs venus de la bourgeoisie ou de l'aristocratie en révolte contre des abus : il est de source émotive et esthétique. En faire, comme le marxisme, un simple décalque des faits économiques, est une sottise.

L'artisan du Moyen-Age pouvait travailler dans la joie : il avait la foi, il « finissait » son travail, sa corporation lui servait de Société de secours mutuel. Bien différentes les conditions d'aujourd'hui. L'ouvrier ignore son patron, façonne des pièces semblables et détachées (tel ne fait que percer des trous !), et ne se sent qu'un rouage dans l'immense usine pour le profit de l'entreprise. Tel deviendra donc vantard au café pour se libérer de ses refoulements à l'usine, ou bien croira retrouver sa dignité et son goût de la puissance dans les sports où il voudra triompher.

Besoin d'estime, de personnalité, de sécurité : autant d'états d'âme ignorés du marxisme ; celui-ci, loin de l'observation des faits, commenté par les chefs comme une mauvaise scolastique plutôt que repensé, reste surtout un arsenal de formules à l'usage d'agitateurs. Marx, en effet, ne part point d'un idéal, mais de simples forces économiques et de vœux utilitaires tout mécaniques à la veille d'aboutir au collectivisme universel ! La jeunesse d'aujourd'hui, plus réaliste, parce qu'elle a compris le vide du scientisme et des utopies révolutionnaires, voit davantage le rôle des forces morales dans la vie et dans l'histoire, et accuse le marxisme de sénilité. La concentration industrielle ne lui paraît plus la préface des Etats communistes.

Le sentiment d'être exploité vient d'abord de la conviction que le droit a subi violence. S'il paraît moins au Moyen-Age que de nos jours, c'est pour deux raisons, selon M. de Man : 1° alors on ne dit pas que le droit aux mêmes jouissances soit égal pour le patron et le compagnon, pour le seigneur et le serf ; 2° les privilèges ont pour corrélatif des services de protection et d'assistance que les prolétaires n'attendent guère aujourd'hui du patron.

Ce qui a accru le mécontentement, c'est aussi le progrès du bien-être. L'ouvrier a beau aujourd'hui jouir de plus de commodités que Louis XIV ; il souffre par suite de l'écart entre ses désirs nouveaux et ce qu'il a... Un bonheur moyen a pu suffire à ses aïeux ; lui veut le plus tôt possible le plus de satisfactions. Notre civilisation lui a tant crié : « Enrichissez-vous, là est la source unique du bonheur ! » La crainte du chômage, la diffusion de l'instruction, les romans-feuilletons et le cinéma bourgeois ont encore accru l'envie des richesses. Dès qu'un socialiste s'élève dans la hiérarchie sociale, il s'empresse d'adopter le ton, les manières, les habits, le faux-col bourgeois. La démocratie a affranchi l'ouvrier politiquement, mais dans la vie économique il se croit l'ouvrier esclave ; pourtant il faudra encore du temps avant qu'il puisse participer à la gestion des usines et dire son mot sur les techniques dont il est maintenant le serviteur.

Il y a trente ans, un idéologue, Romain Rolland, las de voir le théâtre parisien mettre toujours en scène les variantes de l'adultère et de petits conflits érotiques, art bourgeois qui rapporte, rêvait de le transformer en chaire de morale pour le peuple ; mais celui-ci s'intéressa peu aux drames révolutionnaires qui prétendaient le faire communier à son image idéalisée !... Les foules s'élèvent quand leurs cadres sociaux s'élèvent. « Tout ce qui est grand et sage n'existe que dans une minorité ; il ne faut jamais penser que la raison deviendra po-

pulaire, a écrit Gœthe, avec un peu de pessimisme. »

Dans la théorie marxiste l'ouvrier n'est que l'*homo œconomicus* de l'économie libérale, le créateur d'utilités; et encore ouvrier *déqualifié*, puisque soucieux simplement d'arracher sa pauvre vie et de se sentir avec les autres : frère en misère : alors le travail devient inévitablement une corvée !...

Mais combien ce marxisme est faux ! En réalité, le nombre des ouvriers *qualifiés* s'est accru ; et l'on sait qu'ils se méfient de la concurrence des manœuvres. L'ouvrier américain, à 100 pour 100, méprise l'européen et combien plus l'homme de couleur ! Le travail n'a donc pas créé une « conscience de classe. » Ce qui continue à faire fermenter la pâte, c'est le vieux levain chrétien, la croyance que les hommes sont frères et tous dignes de respect : ce dont l'Eglise aurait trop peu prêché les applications pratiques aux classes riches (p. 73). D'ailleurs, supposons réalisé le communisme, que fera-t-il désormais du chien hargnieux dont il aura enlevé le collier et rempli l'écuelle ?... (Cf. ch. II, III, IV). C'est pourquoi Jaurès, philosophe humaniste et poète, n'était pas pris au sérieux par les techniciens de la Social-démocratie allemande (p. 80). Marx ne voit aussi dans l'ouvrier que des bras et un estomac : c'est inhumain !

III. — *Psychanalyse du Socialisme*

Selon l'auteur, la psychanalyse, c'est-à-dire l'étude des refoulements qu'impose la société capitaliste, va nous montrer le caractère superficiel du scientisme marxiste. Tout socialisme représente en réalité un idéal social désiré, préféré pour compenser des désirs refoulés. La haine de Karl Marx pour le capitalisme n'est pas le pur produit de celui-ci, elle provient de désirs non exprimés ; malgré la sécheresse voulue de son style, on y pressent des rancunes secrètes. Si parmi le peuple le mécontentement naît de l'estomac, il vient de la tête chez les intellectuels. Les laideurs sociales les irritent et le socialisme cristallise leurs colères. Le luxe des villes et tel logis misérable ou tel orphelin malheureux, ou encore telle partialité accordée à la fortune, ont préparé des recrues aux extrémistes. Les combatifs y trouvent une carrière ; les cœurs généreux, l'occasion de protéger ; les inadaptés, la révolte qu'ils cherchaient ; les artistes y redisent leur horreur du philistin en maudissant la vulgarité des masses entretenue par les conditions économiques. Beaucoup de socialistes arrivent de familles bourgeoises après avoir rompu avec elles, ils prétendent en aider d'autres à se libérer.

Donc sont nombreux les mobiles psychologiques oubliés par Karl Marx : c'est plus de justice et plus de bonheur que veulent d'abord, avec leurs illusions, les uns et les autres. Les postulats de tous, les voici en relief : 1° les valeurs supérieures sont *spirituelles ;* 2° les valeurs *sociales* sont supérieures aux individuelles (p. 136). Le bonheur dans l'équité et la charité : telle est donc la véritable et éternelle aspiration des hommes. C'est pourquoi il y a plus de socialistes parmi les hommes de lettres, souvent plus pourvus d'idéal que les purs économistes. Les revendications des typographes, qui travaillent cependant en petits groupes, ont longtemps précédé celles des filateurs entassés dans les usines : ce n'est donc pas l'agrégat des travailleurs, comme le dit le marxisme, mais un sentiment de justice (qui peut cacher aussi l'envie, ajouterai-je) qui a poussé au syndicalisme. C'est aussi pourquoi l'ouvrier qualifié et bien traité perd souvent l'esprit syndicaliste pour prendre celui de fonctionnaire d'usine, rangé et casé. (Cf. ch. IV et V). Les conceptions purement économiques de Karl Marx sont donc artificielles.

IV. — *Symbolisme socialiste*

Beaucoup d'ouvriers naïfs en ont plein la vue quand un chef leur commente l'évangile marxiste : *Das Kapital !* Devant ce livre sybillin pour eux et duquel doit sortir la régénération, ils sont saisis, en transe, comme le nègre devant le sorcier !... Nouvelle preuve que le psychologique reste au fond de l'économique.

Les Russes, malgré leur scientisme avoué, adoptent et honorent les symboles légués par la Révolution française : la pique, le bonnet phrygien, les chaînes et le joug brisés. Les images de Lénine et son tombeau sont vénérés comme des fétiches ; les « fidèles » en leur présence sentent la « grâce » opérer ! Au Caucase, une ville est consacrée à Lénine, elle est construite en forme d'étoile soviétique, comme nos églises affectent celle de la croix. Durant la révolution allemande, des affiches annonçant les réunions ne portaient plus le nom de l'orateur, mais ce symbole : *Spartacus parlera...* On connaît des porte-cigares à l'effigie de Bebel et des chopes ornées des traits de Liebknecht, le *gilet fraternel* de Saint-Simon que l'on ne pouvait boutonner par derrière qu'à l'aide d'un camarade. Le chapeau, la barbe et la manière de parler de Bebel étaient tout aussi fascinants que les moustaches en croc de Guillaume pour ses loyaux sujets.

En Belgique, à l'époque de la conquête du suffrage universel, les initiales S. U. enflammaient les âmes comme J. H. S. émeuvent les chrétiens. A Noël et à Pâques, les articles traditionnels des journaux socialistes sont attendus comme une lettre apostolique. Il y a plus : le *mariage mystique !* « Dans ma patrie flamande, au temps de ma jeunesse, la chanson socialiste la plus populaire commençait ainsi : « Je suis Marianne, prolétaires ! » elle se terminait par ce refrain : « Au jour où sonnera l'heure de la vengeance, m'appartiendra comme époux, celui qui marchera le plus bravement à mes côtés. » En chantant l'air

de *Marianne*, j'ai moi-même trouvé dans l'idée de cette union mystique avec la déesse libératrice de l'humanité, la même purification des instincts érotiques que cherche le novice monastique devant une madone » (p. 111).

Tout médecin sait que la prescription *aqua font. ad 250* a autrement de vertu curative que : verre d'eau de fontaine. A Charleroi, la Maison du peuple s'appelait : Temple de la Science, de même qu'en Amérique la plupart des maisons syndicales ont pour enseigne : Temple du Travail. En Italie, il y eut des enfants « baptisés » Lasallo, Primo Maggio, Maggioranza Socialista, Bebelina, Comitato Centrale. On sait le caractère magique des mots : la Science, le Prolétariat, l'Humanité, le Capitalisme !... Le psychologique envahit donc l'économique.

La « mystique socialiste » s'est même créé une eschatologie : le grand soir. Un mouvement populaire s'éteindrait assez vite s'il ne s'exaltait à la pensée de la cité future, de quelque millénarisme messianique. Le complexe d'infériorité de classe, c'est-à-dire les subordinations de l'usine, jointes à l'insécurité et au sentiment d'auto-estimation, surtout aux temps où les agitateurs soulèvent avec les rancœurs les espoirs, ont engendré les apocalypses, les rêves futurs communistes. Nous sommes donc loin des faits purement économiques. (Cf. ch. IV).

V. — *Erreurs du Marxisme à l'égard des intellectuels*

Diviser la société en capitalistes et en prolétaires, c'est fournir un objet à la haine, mais c'est bien trop simple !... Donc :

1° *Identifier les Etats actuels avec la domination de la classe riche ; de même, les Etats futurs avec celle des prolétaires : deux fumisteries.*

En effet, les ministres, les préfets, les juges, les journalistes, les artistes et autres intellectuels, ne s'identifient pas avec les banquiers, les grands industriels et les gros propriétaires : ceux-ci peuvent influencer les premiers (comme les vœux populaires, d'ailleurs) ; mais ils ne leur dictent pas leurs décisions (le « mur d'argent » : mythe proposé par M. Herriot pour ne pas avouer qu'il s'est heurté aux lois économiques). On voit mal comment le Code civil aurait déterminé le mode moderne de production ou inversement. En vérité, l'Etat dépend de l'opinion, chose complexe, du Parlement et de l'administration avec ses traditions et ses routines qui demeurent quand le ministre passe...

Autre erreur : la dictature du prolétariat. Quel non sens ! La dictature signifie le gouvernement d'UN dictateur. Les prolétaires délèguent, mais ne gouvernent pas. Au lieu de la volonté du peuple : voici un parti au pouvoir, l'opinion est faite par les grands journaux, et les ministres dépendent des bureaux. Que sait le peuple sur le traité de Versailles ? le plan Young ? ou les nécessités navales ?... Dans un congrès socialiste même, c'est une commission qui prépare les décisions, inspirées par *un* secrétaire. Il s'agit beaucoup plus de *former* l'opinion populaire que de *l'écouter*. Les dossiers restent entre les mains des intellectuels : ici, il ne s'agit plus de discuter au sujet d'une fontaine ou d'un abreuvoir !... Pour forger une loi, lancer une campagne de presse, organiser une force armée, il faut des intellectuels. Toutes les révolutions se font au nom du peuple, mais finissent toujours par passer sous la direction d'intellectuels, qui, même sortis du peuple, ne tardent guère à prendre les manières bourgeoises, observe encore M. de Man.

Croit-on que pour la répartition du travail dans les ateliers, les ingénieurs ne font qu'exécuter le mot d'ordre des actionnaires ?... Allons ! ne confondons pas dividende et fabrication, tout en reconnaissant d'ailleurs que tout se tient dans l'usine. En général, les vrais directeurs d'un temps et d'un pays sont rarement leurs élus : ils s'imposent à l'opinion. « Jamais un homme à poigne n'est venu parce qu'on l'a appelé » Les chefs moscoutaires sont des intellectuels, des exilés politiques, des bohêmes, dont le tzarisme comprimait les rêves et les ambitions, non les délégués des masses russes pour réaliser leurs vœux.

Et, en général, l'œuvre urgente d'une démocratie consiste à préparer ses élites et ses cadres... C'est le propre d'un chef de fixer sa tâche en tenant compte des possibilités, et non d'exécuter simplement des prescriptions, d'accepter un mandat impératif.

On n'est pas prolétaire pour vendre son travail, quoi que pense Karl Marx. L'instruction des intellectuels, la considération dont ils sont l'objet, leur joie au travail les distinguent des prolétaires ; de ceux-ci se rapprochent seulement les commis de bureau, autrement dit : le « prolétariat en faux-col. »

2° *Le socialisme des intellectuels diffère beaucoup de celui des ouvriers.* L'intellectuel socialiste est porté à s'isoler, les ouvriers à se grouper : ils se méfient souvent du premier dans un comité ou une coopérative. Généralement, en effet, l'un sort de la bourgeoisie qui le rejette, et les autres font corps tout de suite avec leur classe ; l'un voit un lien dans la culture, les autres dans la profession ; l'un dépend du complexe d'infériorité fonctionnelle et méprise les actionnaires qui ne tiennent pas assez compte de sa culture, les autres se plaignent davantage de l'insécurité et des salaires dits inférieurs ; l'un rêve de faire des ouvriers des maîtres intelligents de la machine, les autres de faire de tout le monde des ouvriers : le nivellement par en bas... Ce sont le plus souvent les intellectuels qui acceptent de se « prolétariser, » tandis que les ouvriers socialistes ne songent qu'à se hausser simplement à l'état petit-bourgeois. Apprentis bourgeois, écrit l'auteur.

La blouse, la casquette et les sabots ont presque disparu ; l'armoire à glace en pitchpin a remplacé

la grosse armoire ; la cigarette a fait délaisser la pipe. Trop souvent, on ne cherche ni la simplicité, ni le bon goût, mais la vulgarité riche; jusqu'aux funérailles des bons ouvriers qui sont bourgeoises !... Le café riche, le cinéma à grands décors et à films où défile la « grande vie, » et jusqu'aux fourrures et aux bottines à haut talon pour imiter les bourgeois...

En général, le marxisme n'a donc pas songé que ce qui le plus souvent mène le monde, ce ne sont pas les capitalistes, mais l'esprit et l'âme capitalistes ; ensuite il a sous-estimé (erreur grave !) les fonctions intellectuelles de direction et d'invention ; il a oublié que tout égoïsme de classe est une sottise : c'est l'union des bras, des pensées et des cœurs qui fait une société.

Or la culture présuppose un minimum de propriété, d'autonomie spirituelle et de loisirs : art, science, religion, philosophie sont des formes culturelles ; c'est pourquoi le prolétariat, au fond, lutte pour avoir accès à la culture. Mais tous les intellectuels se sont d'abord abreuvés à la civilisation bourgeoise : Marx le premier.

D'ailleurs sur tant de points coïncident les consciences d'un temps donné. L'ouvrier et le bourgeois répugnent à tuer et à voler pour les mêmes motifs. Quelle société pourrait se fonder et vivre dont les membres ne verraient dans la morale que des préjugés ou des coutumes utilitaires ?... Tout réformateur invoque le droit éternel, et non celui qu'il viendrait de découvrir.

VI. — *Au lendemain de la Révolution sociale...*

Croit-on que tout conflit serait apaisé ? D'abord que resterait-il de tant de violences ? Entre les ouvriers agricoles qui produisent les victuailles et les citadins qui les consomment, entre les travailleurs intellectuels et manuels, entre les diverses professions et entre les nations subsisteraient bien des intérêts divergents.

Il y aurait encore des conservateurs et des radicaux, des dirigeants et des dirigés. Nous fera-t-on « libres » à coups de règlements draconiens ou par une nouvelle Terreur ?

Il y aura des bureaux, qui s'appliqueront plus à consolider leur pouvoir et à mettre en sûreté leur « fromage » qu'à procurer le bien de tous. L'élan mystique créateur figé, éteint, on connaîtra des administrateurs qui se préoccuperont de préparer leurs enfants pour les remplacer. « Une carrière de fonctionnaire attire les caractères peu héroïques et les esprits subalternes » (p. 219). Pourtant il en faut. A la *Maison du Peuple* de Bruxelles, H. de Man a vu discuter pendant des heures l'achat d'une machine à écrire par trente membres ! Un technicien eût réglé la chose en cinq minutes... A la lecture du bilan, deux douzaines de coopérateurs assistaient, sur 20.000 ! On ne saurait guère contester qu'une administration est souvent tentée de prendre le moyen pour la fin et d'oublier son but primitif qui est de servir. Henri de Man envoie dans notre jardin cette pierre un peu lourde : « La religion se porterait mieux si les églises se portaient moins bien ! » (p. 225).

Et puis il y a *des* socialismes. Les travailleurs anglais accepteront-ils l'indépendance des colonies qui assurent leur existence ? Les Allemands attendaient beaucoup de la prise d'Anvers, et du bassin de Briey. Trotsky a déclaré en s'emparant de la Géorgie que le Caucase pétrolifère est nécessaire aux Soviets. Les syndicats ne pourront se passer de débouchés. Chaque nation gardera son passé, son tempérament et ses intérêts : ce n'est que par des arbitrages et des ententes fixés par des techniciens que les nations pourront concilier leurs intérêts. Il faudra du temps pour faire de chaque patriote un bon Européen... et un bon terrien !... Nous sommes encore loin d'une langue universelle et même des possibilités d'une diplomatie strictement publique !...

VII. — *Tréfonds du Marxisme*

Comme tous les systèmes philosophico-scientifiques du XIX^e siècle, le marxisme décrit notre psychologie à l'image du jeu mécanique des machines qui se répandirent à cette époque. Le mode de penser physique qui les avait créées allait expliquer le devenir social !... Esthétique, morale, religion devinrent des superstitions dont rendaient compte la biologie et le vouloir-vivre. Marx combine le naturalisme de Darwin avec le rationalisme de Hégel : la vie économique dominée par l'utilitarisme engendrerait des pensées, qui, à leur tour, alimenteraient des réflexions logiques et façonneraient la société !...

Mais nous sommes au siècle de la psychologie. Ce sont des causes finales, des fins désirées, qui meuvent les causes efficientes.

Marx, le Bonhomme-Système, écrivait l'histoire *pour* le triomphe du socialisme. Que de mobiles autres que « l'économique » orientent les choix des nations : leur passé, leur sensibilité, leur diplomatie, leurs opinions religieuses, esthétiques, politiques, etc. !... Qui eût pu prévoir, en 1780, la Convention et l'Empire, etc. ?... Thermidor mit fin à l'entreprise collectiviste des Montagnards, pour des mobiles très divers. Ici la mécanique et la logique ne suffisent plus. Une douzaine d'huîtres est agréable... et six douzaines ?... Marx avait annoncé logiquement l'appauvrissement croissant des prolétaires ! Il partait d'observations simplifiées, schématisées, de l'état économique en 1867 et *déduisait ;* mais, en 1930, les conditions sont tout autres. On le voit plus soucieux de prouver une hypothèse chérie que de saisir les faits. Le jour où employeurs et employés auront bien compris et accepté que leurs intérêts sont communs, bien des accords se prépareront : or rien de pareil en mécanique !...

En quoi Laplace, Hugo, Bergson sont-ils les produits du capitalisme ? Marx continue l'écono-

mie classique, seulement, au lieu de parler d'harmonie, il invoque l'opposition des intérêts. La solidarité ouvrière ne naît pas aux heures communes de l'atelier comme leur projection politique, mais plutôt au café, dans les réunions où l'on se communique ses griefs. Il y a aussi une plus-value qui vient du goût, de l'habileté, de l'honnêteté, et non plus des heures de travail. Il est des scènes où le patron se raidit bien plus par amour-propre froissé que par avarice. Henry Ford estime avantageux pour lui de distribuer de hauts salaires qui stimulent les ouvriers et augmentent leur pouvoir d'achat.

Marx encourage, par son utilitarisme, le goût petit-bourgeois. En réalité, la pensée qu'on est exploité est en soi plus éthique qu'économique. On sait aussi avec quel soin il convient en soi de surveiller la caisse des syndicats rouges !... (Ch. XI et XII).

Que la vie économique joue un rôle considérable dans la civilisation, il était utile de le rappeler ; mais elle ne détermine pas les volontés ; ce sont souvent les grands espoirs ou les froissements d'un idéal qui invitent à se décider. Le mouvement franciscain et le socialisme n'étaient pas prédéterminés dans la richesse de certaines classes sociales ; mais ce sont plutôt, à des titres différents, des réactions psychologiques et morales. Marx, rat de bibliothèque plutôt qu'observateur de la vie, l'a mal discerné. La vive attente d'un événement peut aider à le faire naître, alors que les marxistes songent qu'ils sont simplement les résultantes du passé.

Mais pourquoi insister sur ces erreurs ? Les foules s'en désintéressent. Elles ont vu dans l'évangile de Karl Marx, non un livre à commenter, mais de quoi justifier, à leurs yeux, les rancœurs et les espoirs : peu leur importait le reste. Hypnotisées par les plaisirs matériels, effrayées par les difficultés de la vie moderne qui a accru nos besoins, elles ne voient plus qu'un patron qui commande et veut que ça rapporte. C'est par leur *affectivité* que Marx et le monde ouvrier se sont accrochés.

L'Allemagne, où fut conçu le marxisme, lui a donné ses caractères érudits, rigides, étatistes et autoritaires. Ni en Angleterre, ni en France, il ne se fût formulé ainsi (ch. XIII et XIV).

VIII. — *Impuissance pratique du Marxisme*

Contrairement à la soi-disant loi d'airain, les propriétés agricoles ne sont pas concentrées en quelques mains et les salaires ouvriers se sont accrus : autant de pronostics contredits par les faits.

D'ailleurs, ce n'est pas avec des lois scientifiques que l'on porte les hommes à s'entr'aider ; on ne démontre pas plus qu'il faut promouvoir la justice, qu'on ne démontre qu'il faut aimer. Les syndicats invoquent-ils, quand ils discutent avec les patrons, la reprise sociale sur les intérêts de ceux-ci, ou bien plutôt le droit et l'équité ? S'il n'y avait au monde que les forces économiques, elles étaient du côté des possédants et les prolétaires fussent restés esclaves.

En fait, en rejetant les forces spirituelles, le marxisme a brisé tout élan. Les syndicats ont à peu près limité leurs soucis à des marchandages d'heures et de salaires. D'ailleurs, hantés par la loi d'airain, ils se préoccupent plutôt de guerre sociale que de réformes, et faussent ainsi leur rôle véritable qui consisterait bien plus à préparer des institutions favorables aux ouvriers que des théories belliqueuses. Le socialisme de l'avenir dépend surtout de la capacité des ouvriers à comprendre que le progrès se fait par des ententes et des contrats, en se proposant des objectifs limités, et aussi que leurs syndicats devraient faire leur éducation technique et économique. Au lieu de manifestations oratoires qui esquivent souvent les vraies questions, il vaut mieux des conventions pratiques, des coopératives et des écoles professionnelles, des accords douaniers et juridiques entre les nations. Laissons les Moscoutaires traiter les réformistes de vendus à la bourgeoisie !... Dans la réforme de soi-même, si nécessaire, on peut d'ailleurs aller bien plus vite que dans celle des classes sociales et des Etats (ch. XV). Que d'égoïsmes à discipliner pour préparer l'accord des citoyens, rappelle M. de Man.

« Comptez-vous qu'une révolution, qui par hypothèse changerait les institutions, aurait du même coup la vertu de changer les hommes ? Et avez-vous alors songé à préparer les hommes, et plus particulièrement votre « classe, » non seulement à *faire* cette révolution, mais à vivre selon les exigences de ce régime instauré ? [1] »

* *

Il paraît certain, — ne serait-ce qu'en raison du bulletin de vote qui exprime la loi du nombre, — que nous sommes entrés dans une phase où l'amélioration du sort des humbles sera pour longtemps au premier plan. M. de Man a bien mis en lumière l'idéologie et l'impuissance du marxisme. Dans une certaine mesure le monde ouvrier peut avoir accès dans les conseils d'usine ; pourtant il faut qu'il y apporte non l'envie à l'égard de toute hiérarchie sociale et l'illusion qu'il peut se passer des techniciens, mais la volonté de collaborer à sa place, qui peut grandir avec sa compétence. Le noble mais vague idéalisme que l'auteur propose sera-t-il capable de donner à nos contemporains le pain spirituel dont ils ont peut-être, hélas ! plus besoin que faim ? Hors des croyances chrétiennes, où trouver une Institution spirituelle ?... Pourquoi douter de notre sympathie effective à l'égard des déshérités ? Il peut y avoir chez nous des timides, mais pas d'hostiles. C'est la crainte des troubles sociaux, lesquels amèneraient l'universelle misère, qui souvent met en garde les « conservateurs »... Il y a aussi la légèreté et le

[1] G. Belot (Inspecteur général), dans *Rev. de Mét. et de Mor.*, 1927, p. 396.

luxe insouciant. Tant de dépenses somptuaires ou futiles et tant de taudis !... « Vingt-cinq mille feuilles d'or sur parchemin tapissent les trois pièces de réception de la salle d'entrée » de la demeure royale de telle grande mondaine [1]. Comment ne pas citer Bourdaloue : « Que le riche ne vive pas dans une somptuosité et une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même que dommageable au pauvre ! [2] »

Contre Marx, nous redisons : les hommes ont plus façonné leur milieu qu'ils n'ont été modelés par lui. Ce sont eux qui ont transformé les déserts en plaines à blé ou en vergers, et les portevoix en téléphones. La source est devenue un robinet et la hutte un appartement : les palabres ont fait place aux tribunaux et aux codes écrits. Le marxisme sera possible quand les inclinations sociales auront triomphé des instincts personnels, notamment de l'instinct de propriété. Or, jamais on n'a vu ce sacrifice consenti que dans les communautés religieuses. Ne disons jamais que le socialisme représente la justice, mais une justice impossible : ce serait perdre à moitié la bataille. Non ! Il est faux que le but final des hommes soit de vivre et de s'habiller de la même manière et de se contenter de l'uniforme médiocrité.

[1] *Illustration*, mars 1930.
[2] *Sur l'Aumône.*

Comptes rendus Bibliographiques

[Madame] Berthem-Bontoux. Sainte Françoise Romaine et son temps (1384-1440). Lettre-préface de Mgr Baudrillart. — In-8 de LX-556 p., 40 f. — Paris, 1931, Bloud et Gay.

Voici un livre écrit avec art et qui met en relief saisissant la figure d'une sainte qui a su jouer un rôle important dans la société romaine du début du XVe siècle. En raison même de ce rôle, il a fallu la situer dans son milieu, milieu romain, milieu mondial.

La fin du XIVe siècle et la première moitié du XVe sont une triste époque pour l'Eglise. Graves et douloureuses furent les conséquences de la victoire remportée sur la papauté par Philippe le Bel. Affreuses blessures au corps de l'Eglise, en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne ! De tous côtés, c'est un effort diabolique pour ruiner l'institution du Christ ; et il semble bien difficile que le salut puisse venir de la Rome papale, elle-même gangrenée.

Alors apparaît Françoise Romaine, dont la suave figure va tout illuminer. Etait-il excessif de la placer au centre du tableau ? Non, sans doute, car, de même que S. Philippe de Néri au siècle suivant, elle est vraiment, au début du XVe siècle, l'image la plus représentative de la Rome chrétienne et mystique qui ne cesse de vivre au milieu des plus inquiétantes évolutions de la politique, des mœurs et de la pensée.

Françoise naît six ans après l'explosion du grand Schisme ; elle meurt victime de ses dernières convulsions, c'est-à-dire au lendemain de l'élection du dernier antipape, Félix V, Amédée de Savoie. Entre ces deux extrêmes, s'écoulent les cinquante-six années d'une existence aussi passionnante qu'extraordinaire.

Apparentée aux plus illustres familles du patriciat romain, auquel elle appartient à la fois par sa naissance et par son mariage, Françoise joue un rôle de tout premier plan dans l'histoire de sa ville natale et dans celle de l'Eglise.

Marquée dès l'enfance du sceau de la sainteté, elle se cloître dans le palais paternel des Bussi et s'y prépare à la vie monacale, pour laquelle elle éprouve un attrait éperdu, par des jeûnes et des macérations dignes des plus célèbres anachorètes. Et pourtant, à l'âge de douze ans, sous l'emprise souveraine de l'autorité paternelle, elle sacrifie son rêve devant la réalité du mariage qui lui est imposé avec Lorenzo de Ponziani, l'un des plus nobles seigneurs de Rome. Quarante années durant, elle vivra près de lui, vingt-huit ans et six mois comme une épouse, douze ans dans la continence de consentement mutuel.

Le bon Lorenzo devra s'accommoder de la compagnie des anges et des démons, qui ne cesseront guère d'intervenir dans la vie de sa femme. Le palais des Ponziani est devenu du jour au lendemain le théâtre des plus prodigieuses manifestations du ciel et de l'enfer. Au surplus, si la contemplation tient une place principale dans les journées de Françoise, nul devoir d'état ne se trouve sacrifié. Les joies familiales les plus pures et les plus cruelles épreuves se succèdent. Fille, elle perd coup sur coup son père, sa mère, ses beaux-parents qui l'ont tendrement adoptée ; épouse, elle voit son mari revenir grièvement blessé dans la défense de Rome attaquée par le roi de Naples Ladislas, puis obligé de fuir pour échapper à la haine de ce Ladislas qui le tient pour un ennemi personnel ; mère, elle voit son fils aîné emmené en exil par ce même Ladislas, et les deux enfants qui lui restent mourir de la peste, dont elle sera elle-même atteinte ; sœur aînée, elle assiste au départ pour l'exil de celui qui fut pour elle le meilleur des frères d'élection ; elle ensevelit de ses mains la tendre et pieuse sœur avec qui elle a vécu trente-cinq ans de la plus intime union ; belle-mère, elle est humiliée, persécutée par la femme de son fils, jusqu'au jour où un miracle la convertit.

Au milieu de ces événements naturels, des événements surnaturels, d'inimaginables persécutions du démon qui tente vainement sur elle tous les genres d'attaques ! Dieu le permet ainsi, car il attend de sa servante, hostie volontaire, une action réparatrice, unie à l'œuvre rédemptrice du Sauveur des hommes ; action qui dépasse la mesure humaine et place sur un plan à part ceux de qui Dieu la réclame. De même, il l'appelle à jouer un rôle entre les partis et auprès des papes, notamment d'Eugène IV. Ces faits sont établis par des documents récemment exhumés de Tor de' Specchi, venus en confirmation de l'histoire de la sainte écrite à deux reprises par son confesseur qui lui servit d'ambassadeur, et des témoignages irrécusables inscrits au procès de canonisation. Ainsi, sainte Françoise Romaine apparaît la digne émule de sainte Brigitte de Suède et de sainte Catherine de Sienne.

La sublimité de ses visions la range parmi les plus étonnantes mystiques. De ces visions, Madame Berthem-Bontoux nous donne ici un résumé attachant, en attendant un second volume, où elles seront décrites plus abondamment et commentées. Apparitions du Christ, de la Vierge et des saints, scènes de l'enfer, du purgatoire et des limbes, du ciel lui-même ; la sainte en fit peindre quelques-unes sur les murs du monastère de Tor de' Specchi, en mémoire de ces pèlerinages d'outre-tombe dont quelques-uns, bien des années plus tard, la faisaient encore frissonner d'épouvante. A la présence visible des anges affectés à sa garde d'une manière permanente, aux apparitions, aux extases qui ne la quittent pas, même quand son corps est en mouvement, s'ajoute le don des miracles. Elle les sème avec une étonnante prodigalité : multiplication du blé, du pain, du vin ; guérisons de toutes sortes, même résurrections de morts.

Et néanmoins, cette femme extraordinaire n'en demeure pas moins une femme dont les vertus familiales, monastiques, sociales et religieuses peuvent nous servir de modèle en nos divers états de vie. Son action dans l'Eglise, elle l'a surtout exercée par la prière et

la mortification, ce qui est à la portée de tous. S'agit-il d'œuvres d'assistance charitable et sociale, elle a su, à une heure où, par suite des guerres et des fléaux, la charité privée se trouvait à demi paralysée, en organiser d'assez semblables à celles que fondent nos contemporains. Aux riches d'ici-bas, elle enseigne l'art d'administrer leurs biens sagement et chrétiennement ; aux humbles, elle révèlera le secret d'aimer la pauvreté et d'en tirer parti, ou tout au moins elle inspirera le goût d'une existence modeste, ennoblie par le seul souci de la vie intérieure. A ceux qui ont l'attrait du cloître et que leur santé ou des devoirs majeurs retiennent dans le monde, elle apprendra comment on y peut vivre en religieux et en apôtre.

Car Françoise, qui, par un secret dessein de Dieu, s'était vue écartée de la vie conventuelle à laquelle elle avait d'abord aspiré, pratiqua, puis conçut et réalisa pour les autres un genre de vie religieuse dans le monde. Sous le nom d'Oblates de Tor de' Specchi, elle imagina de réunir et de faire vivre, selon une règle austère, mais sans cloître, de pieuses femmes qui s'abandonneraient librement à toutes les œuvres de charité. Innovation singulièrement hardie pour le temps, que S. François de Sales tenta vainement de réaliser, et que S. Vincent de Paul parvint enfin à introduire en France avec ses Filles de la Charité. Le récit de la fondation des Oblates forme un des chapitres les plus émouvants du livre. La règle fut surnaturellement dictée à sainte Françoise au cours de ses visions. Par l'ordre de Dieu lui-même, la nouvelle Congrégation se greffa sur le tronc antique, mais toujours vigoureux, de l'Ordre bénédictin.

Toute la vie de Françoise est d'un intérêt palpitant. Les plus grands noms de Rome et de l'Italie s'y rencontrent à chaque page : les Durazzo, les Visconti, les Sforza, les Colonna, les Orsini, les Savelli et tant d'autres ; ceux des Souverains Pontifes, Grégoire XII, Jean XXIII, Martin V, Eugène IV ; ceux des grands saints qui furent ses contemporains, Vincent Ferrier, Bernardin de Sienne, Jean de Capistran.

La vie écrite de Madame Berthem-Bontoux n'est pas seulement un ouvrage d'édification ; c'est aussi un monument de science historique et critique. Et cette qualité était nécessaire pour donner, dans une vie aussi merveilleuse que celle de Françoise Romaine, l'impression de la vérité. Et, malgré la loyauté apportée par l'auteur à ne rien dissimuler des tares de l'époque, cette vie se transforme en un chant de gloire à l'honneur de l'Eglise catholique.

Au bas des pages, de nombreuses références critiques ; à la fin du volume, les notes historiques abondantes et une copieuse bibliographie ; et, avant la table des matières, un index des noms propres qui facilite singulièrement les recherches.

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, commencé sous la direction de Mgr Alfred BAUDRILLART, continué par A. DE MEYER et Et. VAN CAUWENBERGH, professeurs à l'Université de Louvain. — Fascicules XXIX-XXX : *Avançon-Azzon*. — Paris, Letouzey et Ané, 1931.

Avec ce trentième fascicule, s'achève la lettre A ; elle était sur le chantier depuis vingt ans environ.

Les 400 colonnes de ce fascicule double contiennent près d'un millier d'articles divers, biographiques, philosophiques ou géographiques.

Deux grandes études d'histoire de la philosophie : *Averroïsme* et *Avicenne* sont signées du R. P. M. Gorce, O. P.

« Il n'est pas aisé, écrivait le P. Mandonnet dans son *Siger de Brabant,* de définir rigoureusement ce que le XIIIe siècle a entendu par averroïsme. Les uns, en effet, regardent les erreurs du péripatétisme d'Averroès comme celles même d'Aristote, tandis que d'autres les partagent diversement entre le maître grec et son commentateur arabe. Enfin les augustiniens réputent erreurs dans le péripatétisme ce que l'école albertino-thomiste considère comme des théories scientifiques rigoureusement établies. » L'auteur, après avoir rappelé les difficultés inhérentes à l'étude d'un pareil sujet, ajoute : « Il faudrait absolument renoncer à résumer l'histoire de l'averroïsme si, en dehors de tant de points mal éclairés, on n'avait l'étude d'ensemble de Renan, *Averroès et l'averroïsme,* et l'étude d'une période : *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au XIIIe siècle,* par le P. Mandonnet. L'un et l'autre ouvrage ouvrent l'accès à tout le reste. »

Le P. Gorce rend un précieux service aux historiens en traçant ce tableau d'ensemble de l'averroïsme, ou plutôt des averroïsmes, du XIIe au XIIIe siècle. C'est dès le début du XIIIe siècle que les idées d'Averroès pénétraient à Paris, et cinquante ans plus tard elles s'imposaient dans l'enseignement, et devenaient très rapidement un danger intellectuel. En 1270, S. Thomas d'Aquin reprochait à certains étudiants en philosophie de mettre en question l'immortalité de l'âme et bien d'autres thèses chrétiennes. La même année intervenait la condamnation, avec excommunication, par l'évêque de Paris, Etienne Tempier, sous forme d'un catalogue de treize propositions sans noms d'auteurs, résumant le modernisme du temps.

Mais les idées averroïstes ne disparurent pas pour autant, en raison surtout de l'étroite liaison qu'on leur attribuait avec l'aristotélisme. Et l'averroïsme se trouve à la source même de l'incrédulité moderne, par l'intermédiaire des « libertins » du XVIe et du XVIIe siècle. Une preuve de plus de la puissance des idées, si méconnue par nos contemporains.

A la renommée d'Averroès, celle d'*Avicenne* a survécu. Ce médecin philosophe, par ses écrits, a « failli fixer définitivement la théologie du XIIIe siècle dans le sens d'un augustinisme mystique ». Entre l'averroïsme et l'avicennisme, qui furent tous deux des courants d'idées puissants, il y a de grandes différences, et le second paraissait assez conforme aux besoins mystiques des chrétiens et même à la vérité théologique. C'est S. Thomas qui lui a barré le chemin. Pourquoi ? s'est demandé M. Et. Gilson. Pour sauvegarder l'autonomie humaine, répond le P. Gorce. Il y avait dans la doctrine d'Avicenne des points fondamentaux irréductibles au christianisme.

De riches bibliographies complètent ces deux articles.

Un grand article d'institutions est consacré aux *Avoué* et *Avouerie ecclésiastique* par M. R. Laprat. Il montre que, contrairement à l'opinion de nombreux historiens des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, l'avouerie n'a cessé de se développer et de se transformer. Issue lointainement d'un précepte canonique, elle s'est vue marquée, par les réformes de Charlemagne, d'un caractère nouveau ; puis s'est orientée, sous l'influence du régime féodal, vers la protection d'un monastère ; et cette protection finalement a dégénéré en tyrannie, si bien que le pouvoir central, vers le XIIIe siècle, est intervenu pour la limiter, l'absorber ou la supprimer.

Nous ne nous arrêterons spécialement à aucun des très nombreux articles biographiques, qui n'ont guère trait qu'à des personnages secondaires.

Mais nombreuses sont les notices concernant la géographie ecclésiastique.

Signalons, comme diocèses, *Avellino* (F. Bonnard), au pays des anciens Samnites, mais ville avec laquelle le théatin S. André Avellino n'a qu'un lien lointain et problématique ; *Aversa* (F. Bonnard), entre Naples et Capoue, dont l'histoire est fort dramatique et mouvementée ; *Avignon,* ville et diocèse, auxquels M. Joseph Girard, conservateur de la bibliothèque de la ville, consacre toute une monographie, qui est un modèle du genre : histoire sommaire, monuments, communautés religieuses, confréries et chapelles, université,

collèges et établissements charitables, conciles, situation des Juifs et Protestants, listes des papes, légats et vice-légats, des évêques et archevêques ; *Avila* sur lequel dom A. Lambert, bénédictin de Saragosse, a su condenser en quelques pages une masse de renseignements historiques et une vaste bibliographie ; *Avranches* (J. Martin), ville et diocèse, dont l'étude a été confiée, ici encore, au bibliothécaire municipal.

Nombre de villes secondaires, intéressant le passé de l'Eglise, de monastères et d'abbayes figurent également dans ce fascicule. Ainsi *Avenay* (P. Séjourné), abbaye de religieuses bénédictines au diocèse de Reims, qui, fondée vers 660 par sainte Berthe, dura jusqu'à la Révolution (le Polangi dont il est question colonne 1018, est Poulangy, Hte-Marne). Pour *Avenches*, le P. A.-M. Jacquin rappelle que l'on a longtemps discuté sur l'existence de ce siège épiscopal : l'opinion commune est aujourd'hui que la cité des Helvètes a possédé un évêque, dont le siège fut successivement Windisch, Avenches et enfin Lausanne. La translation du siège épiscopal de Windisch à Avenches se serait faite entre 549 et 585, mais presque aussitôt (entre 585 et 594) le siège était de nouveau transféré à Lausanne, devenue beaucoup plus importante.

Averbode, abbaye belge de Prémontrés qui compte actuellement près de deux cents religieux, a trouvé son historien dans le chanoine Placide Lefèvre, du même Ordre, archiviste aux Archives générales du royaume, à Bruxelles ; l'Ordre d'*Avis*, milice religieuse relevant de Cîteaux, a trouvé le sien dans le P. Tonna-Barthet, augustin. M. M. Lecomte, archiviste à Paris, s'est chargé de l'article sur *Avon*, qui posséda plusieurs établissements ecclésiastiques et fondations hospitalières.

On voit que les nouveaux directeurs du *Dictionnaire* ont su découvrir et choisir pour le mieux leurs collaborateurs.

Archives de Philosophie, vol. VII, cahier III. **Philosophie et Science**, par L. Pouquet, H. Gauthier, J. Klein. — In-8 de 168 p., 40 f. — Paris, Beauchesne.

Le cahier III du vol. VII des *Archives de Philosophie* comprend trois études différentes : 1° La théorie de la relativité ; 2° La Mécanique ondulatoire ; 3° Critique et Géométrie. Les deux premières sont les plus importantes.

1° *La théorie de la relativité.* — Le sous-titre met bien en évidence le point de vue de l'auteur : « Essai de conciliation avec le bon sens. » Les relativistes présentent souvent la théorie de la relativité en insistant sur des propositions d'allure paradoxale qui déconcertent « certains esprits, bien capables pourtant de la comprendre. Ils ne veulent pas abandonner si vite leur bon sens. » La présente étude est un essai de conciliation qui espère montrer que « la prétendue rupture de la théorie nouvelle avec le sens commun n'est pas aussi grave qu'elle apparaît d'abord. » La conclusion sera qu'en dehors d'une modification assez profonde de notre notion familière du temps, modification qui ne répugne pas à l'intelligence mieux avertie, la relativité n'impose vraiment aucun renoncement « au bon sens moyen de l'humanité » (p. 1 et 2).

La théorie de la relativité nie l'existence d'un « temps commun » ; le bon sens a d'autant moins le droit de s'insurger contre elle sur ce point, que la métaphysique elle-même avertit le bon sens qu'il a affirmé le temps commun sans assez de réflexion (p. 15).

Cette brève indication montre assez que ce premier article intéresse nombre d'esprits cultivés dont l'attention a déjà été éveillée par la théorie de la relativité. Ajoutons que l'auteur a voulu pouvoir être compris de quiconque possède les premiers éléments des mathématiques supérieures.

2° *La Mécanique ondulatoire. Son but. Ses méthodes.* — « Parler de la mécanique ondulatoire, tout en s'interdisant *complètement* l'usage de l'appareil mathématique, paraîtra sans doute une gageure. Les notes qui suivent sur la mécanique ondulatoire, son but et ses méthodes ne prétendent à rien de plus qu'à mettre ce nouveau chapitre de la physique contemporaine dans son cadre, à suggérer qu'une bonne place lui est due dans la formation générale scientifique de la jeunesse, à souligner enfin les tendances philosophiques des physiciens de notre siècle » (p. 113).

Cette gageure a été remarquablement bien tenue par l'auteur, dont l'article ne peut manquer d'intéresser vivement tous ceux que les ouvrages de vulgarisation mettent au courant des récents travaux des physiciens contemporains. Il a été écrit plus particulièrement à l'occasion du livre de Louis de Broglie : *Ondes et Mouvements.*

Des sommaires fort bien faits, placés en tête de chaque paragraphe, rendent plus facile encore la lecture de cet article.

3° *Critique et Géométrie.* — Alors que Kant admet la possibilité des mathématiques en raison des formes *a priori* de notre sensibilité, les mathématiciens modernes font une plus équitable estimation du rôle de l'expérience dans la genèse de la notion d'espace. Henri Poincaré écrit (*Valeur de la science*, p. 127) : « L'expérience n'a joué qu'un seul rôle, elle a servi d'occasion. Mais ce rôle n'en était pas moins important... Il aurait été inutile s'il existait une forme *a priori*, s'imposant à notre sensibilité, et qui serait l'espace à trois dimensions. » Cette opposition du savant contemporain au philosophe de Kœnigsberg forme le thème de la troisième étude.

La vivante actualité des Ordres religieux, par Dom F.-J. Moreau, Fernand Laudet, R. P. Gratien, R. P. Paul Doncœur, Emile Baumann, R. P. H.-D. Noble. — In-8 de 206 p., 12 f. — Paris, 1930, Spes.

Les six conférences réunies dans ce livre, données à Paris sous les auspices de la Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant, ont pour but de démontrer que, loin de nuire à la société, les Ordres religieux ont agi avec un rare bonheur sur le progrès de notre civilisation. Le bien qu'ils ont accompli jadis, ils sont à même de l'accomplir encore aujourd'hui. Bien plus, les pensées qui ont suscité les grands fondateurs d'Ordres, les principes dont vivent les Religieux apparaissent plus que jamais si nécessaires à la vie du monde moderne et si indispensables que le Droit des Religieux reçoit ici de l'intérêt même de la société un appui décisif. Le bien qu'ils ont répandu dans la vie nationale, les Ordres religieux continuent de l'exercer, malgré les entraves. Le danger qui s'étend de plus en plus sur notre société c'est que, la civilisation matérielle s'étant développée d'une manière prodigieuse, la matière n'arrive à étouffer l'âme et les passions ne dissolvent tout l'ordre social. A ce danger de jour en jour plus pressant, les Religieux apportent un remède efficace : des exemples d'une pressante actualité, des moyens très adaptés aux temps modernes.

Dans une lumineuse préface, Dom Moreau montre que les vœux de religion eux-mêmes servent l'intérêt bien compris de la société laïque. « Si, à une époque d'aberration, on a osé prétendre qu'ils diminuaient ceux qui les prononçaient, aujourd'hui il va falloir se rendre compte qu'au contraire, des hommes qui demeurent fidèles à leurs vœux sont les meilleurs protecteurs et défenseurs efficaces de la cité. Ils montrent, par l'obéissance qu'ils professent, que la discipline est possible et que l'autorité, parce qu'ils en ont une notion exacte, doit être ferme sans tyrannie, utile sans tatillonnage, respectable sans bassesse. Ils